

Tableau des résistances chimiques

Deitermann Multipox FK

● = résistant (au moins 3 mois)

○ = moyennement résistant (au moins 7 jours)

— = non résistant

Acides inorganiques	Acide borique, sol. sat.	●	Acide nitrique 20 %	○
	Acide chromique 10 %	●	Acide nitrique conc.	—
	Acide phosphorique 5 %	●	Acide chlorhydrique 5 %	●
	Acide phosphorique 10 %	●	Acide chlorhydrique 10 %	●
	Acide phosphorique 50 %	●	Acide chlorhydrique conc.	●
	Acide nitrique 5 %	●	Acide sulfurique 5 %	●
	Acide nitrique 15 %	●	Acide sulfurique 50 %	●
			Acide sulfurique conc.	—
Carburants et huiles	Essence ordinaire sans plomb	●	Huile minérale	●
	Liquide de freins	●	Huile alimentaire	●
	Diesel	●	Super sans plomb	●
	Fuel EL	●	Huile à broches	●
Lessives alcalines	Ammoniac 5 %	●	Soude caustique 2 %	●
	Ammoniac 25 %	●	Soude caustique 30 %	●
	Potasse caustique 2 %	●	Soude caustique 50 %	●
	Potasse caustique 15 %	●	Solution de carbonate de potassium	●
			Solution de carbonate de sodium	●
Acides organiques	Acide formique 5 %	○	Acide lactique 10 %	●
	Acide formique 20 %	○	Acide lactique 25 %	○
	Acide acétique 2 %	●	Acide lactique 40 %	—
	Acide acétique 10 %	○	Acide citrique 2 %	●
	Acide acétique 25 %	—	Acide citrique 10 %	●
	Acide lactique 2 %	●	Acide citrique 50 %	●
Hydrocarbures	Acétone	○	Formaline	●
	Benzène	○	Toluène	○
	Ethanol 10 %	●		
	Ethanol 50 %	●		
	Ethanol conc.	●		
Divers	Soda	●	Peroxyde d'hydrogène 3 %	●
	Eau distillée	●	Peroxyde d'hydrogène 30 %	●
	Solution de chlorure ferrique (III) saturée	●	Eau	●
	Pril	●		

Les contrôles ont été effectués sur des échantillons âgés de 4 semaines en laboratoire sur une période de 6 mois.

Les informations figurant dans ce tableau sont données à titre indicatif et sans engagement, car les analyses faites en laboratoire à + 20 °C avec des substances chimiquement pures diffèrent, pour partie, considérablement des conditions réelles dans la pratique.

Les améliorations apportées aux produits peuvent également faire varier ces caractéristiques.

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figureaient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr

